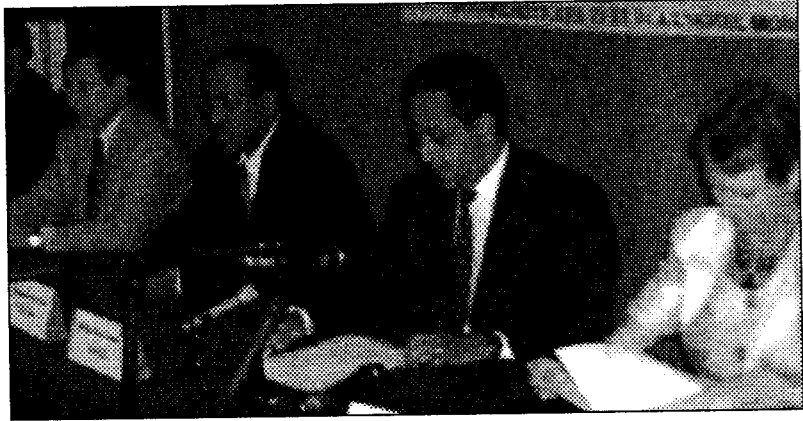


Concertation Etat/Secteur privé Associer l'ensemble des citoyens à l'élaboration des programmes de développement

"L'approche participative consacrée par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui justement assigne au secteur privé des objectifs ambitieux en matière d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté, constitue l'une des manifestations les plus éloquentes de la volonté politique sans équivoque d'associer l'ensemble des citoyens à l'élaboration des programmes de développement" a indiqué M. Abdallahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidia, à l'ouverture lundi de l'atelier sur le bilan du dispositif de concertation Etat/ secteur privé. Ainsi, a ajouté le ministre, "dès 1995 un comité paritaire de concertation Etat/secteur privé a été créé et ses règles d'organisation et de fonctionnement renforcées en 2000, avec pour effet, la redynamisation de ce mécanisme de concertation".

L'organisation de cet atelier a encore noté le ministre, "s'inscrit dans le cadre des activités du programme national de bonne gouvernance mis en œuvre avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)".

Le ministre a conclu son discours en soulignant que les recommandations et conclusions des travaux



de l'atelier bénéficieront de l'attention nécessaire et les mesures pertinentes correspondantes seront intégrées dans les programmes prioritaires en cours d'exécution. Auparavant, Madame la représentante résidente du PNUD en Mauritanie, avait noté que depuis 4 ans, le mécanisme de la concertation Etat/secteur privé a été mis en place avec l'appui de son institution pour permettre au secteur privé de jouer pleinement le rôle qui lui incombe dans le développement économique et social du pays.

Elle a aussi ajouté, que le PNUD, dans le cadre de son programme d'appui au programme national de bonne gouvernance pour les années 2003-2005 souhaite appuyer cette concertation en prolongement des interventions passées et ce dans le cadre de la poli-

tique de désengagement de l'Etat du secteur économique et des réformes institutionnelles entreprises depuis quelques années.

La représentante résidente a enfin souligné l'importance qu'accorde le PNUD au renforcement de cette concertation qui doit aboutir à un partenariat efficace entre l'Etat et le secteur privé permettant l'éclosion des initiatives mais aussi et surtout leur pérennisation.

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de la Banque Centrale, du président de la confédération du patronat Mauritanien, du secrétaire général du ministère des Affaires économiques et du Développement, des représentants de l'OMS et de la Banque Mondiale en Mauritanie.

L'atelier dure deux jours.